

FEVRIER 2021

APPEL À PROJET DIGITALISATION

>>> DOSSIER A RETOURNER AVANT LE 05 FEVRIER <<<
à contact-innoverenformation@univ-lille.fr

BANDE KA 

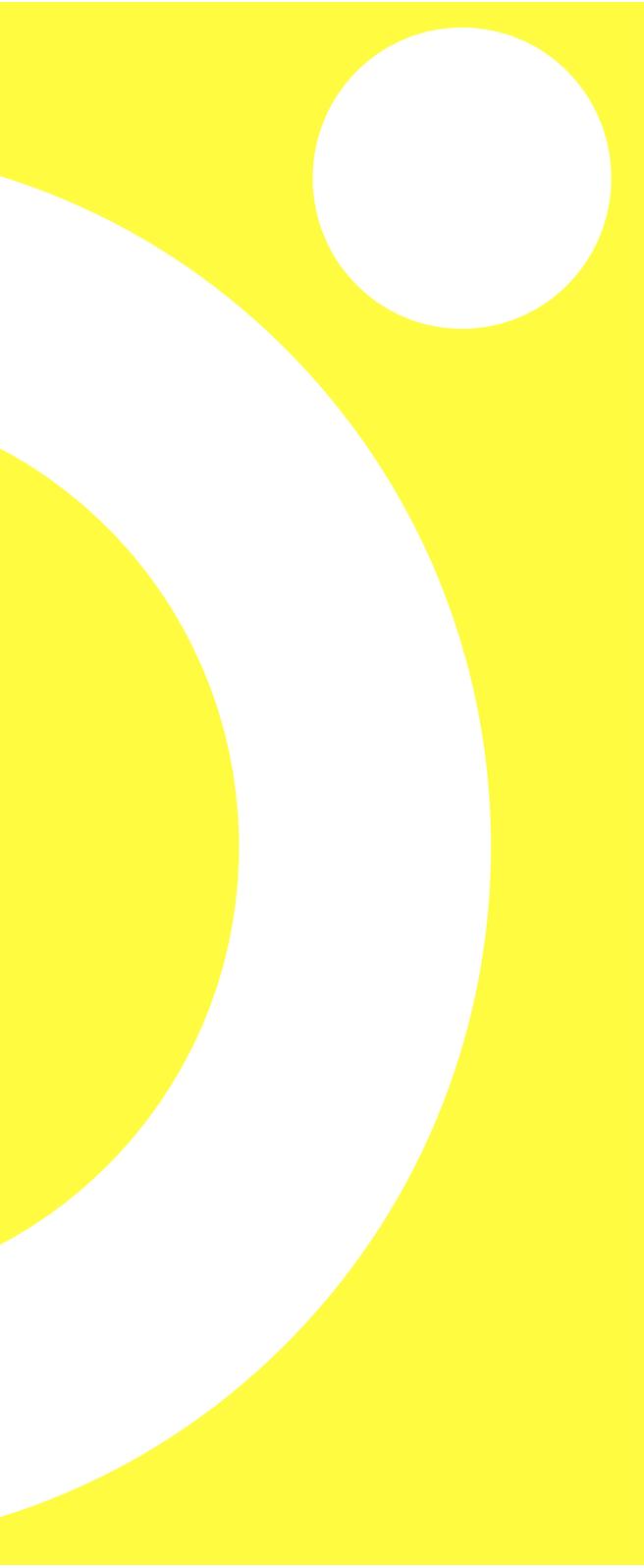


TABLE DES MATIÈRES

Pourquoi un appel à projet sur ce thème ?	3
Processus d'accompagnement	5
Quelques bonnes raisons de candidater	7
Qui est concerné ?	8
Qui n'est pas concerné ?	9
Quels sont les critères de sélection ?	10
Annexe n°1	11

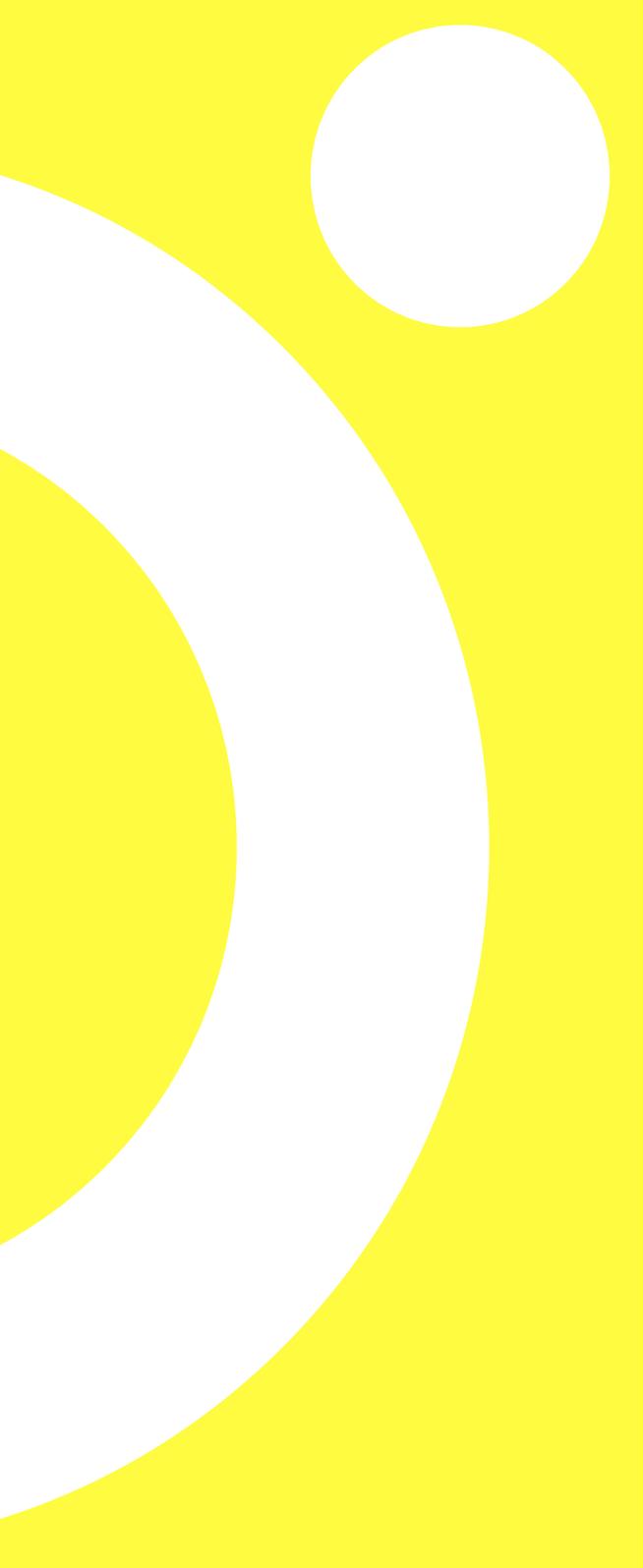
Pourquoi un appel à projet sur ce thème ?

La loi Avenir Professionnel, réforme qualité, crise sanitaire : cette succession d'événements structurels et conjoncturels ont des effets transformateurs sur l'appareil régional de formation (cf. Annexe 1). Si l'on observait déjà un mouvement de fond sur la question de la digitalisation (entendu ici sous l'angle de la formation à distance ; hybridation présentiel/distanciel), celle-ci est plus que jamais un sujet d'actualité et à enjeux pour l'ensemble des acteurs de la chaîne de production d'une action de formation, financeurs, organismes de formation, développeurs, apprenants. Il s'agit notamment de passer de la continuité pédagogique à la transformation pédagogique.

Il reste un angle mort des enquêtes sur la continuité pédagogique en période COVID : les pratiques pédagogiques. En effet au-delà de la question de l'accès aux outils et des modalités de formation à distance, un nécessaire renouvellement des pratiques pédagogiques s'impose pour améliorer les processus d'apprentissage et donc l'efficacité de la formation.

Dans sa double mission d'appui à l'innovation et de production de connaissances sur les processus de transformation à l'œuvre, la Bande Ka lance ce premier appel à projet thématique avec pour objectif de constituer une cohorte d'acteurs concernés par la question de la digitalisation de l'offre de formation. Il s'agit plus particulièrement de :

- Susciter, favoriser l'émergence d'idées et de projets
- Accompagner cette émergence et la traduire en projets favorables à l'expérimentation
- Accompagner l'ensemble des dimensions de la transformation de la stratégie d'organisation à la professionnalisation des acteurs en passant par l'ingénierie pédagogique, la question du modèle économique, l'appropriation par les bénéficiaires, etc.



Pour cette première édition, les participants bénéficieront d'un accompagnement dans la mise en œuvre de leur projet. A travers une alternance entre des temps collectifs et des appuis individuels, les membres de la cohorte seront challengés, stimulés grâce à l'intervention d'intervenants spécialistes des processus d'innovation, d'ingénierie de formation et pédagogique, d'organisation du travail ainsi que d'experts des solutions techniques et d'enseignants-chercheurs ; ceci afin de favoriser un croisement des approches à la fois théoriques et pratiques.

Parmi les thèmes abordés :

- Accès et usage des outils numériques : accès et usage des plateformes....
Première prise en main des fonctions mobilisables
- La scénarisation pédagogique : combinaison pertinente des différentes modalités ; autoformation, mise en pratique terrain, sous-groupe en classe virtuelle, retour d'expériences en classe virtuelle....
- Constitution de ressources pédagogiques variées et de qualité : des ressources en amont (découverte) et en aval (approfondissement) en complément de la classe virtuelle, modules d'autoformation, bibliothèque de ressources... ;
- L'évaluation de la formation
- Le modèle économique
- La transformation de l'organisation du travail
- La transformation du métier de formateur
- L'accompagnement de l'apprenant
- etc.

Processus d'accompagnement

1 APPEL A CANDIDATURE

- Vous avez l'intention de digitaliser tout ou partie de votre de formation
- Vous avez été contraint de digitaliser une partie de votre offre et vous souhaitez vous améliorer dans votre pratique
- Vous avez initié un projet de digitalisation et vous rencontrez des difficultés
- Vous développez des solutions et applicatifs utiles à la digitalisation de contenus de formation

Objectif : repérer, stimuler, attirer les porteurs d'idée et de projet en matière de digitalisation.

2 ACCELERATION DE PROJET

- Rassemblement de lancement les 16 et 17 février
- Regroupement collectif de l'ensemble des répondants
- Séquences de co-design
- Apport d'expertises

Objectif : mise en visibilité et caractérisation des projets, établissement d'un premier plan d'action.

3 MISE EN OEUVRE

- Suivi individuel plus ou moins approfondi
- Mobilisation d'expertises (Bande Ka ou ressources externes)

Objectif : assurer une continuité de suivi entre les phases de regroupement collectif. Observer les processus de transformation.

JANVIER

2021

FEVRIER-MARS

2021

MARS-JUIN

2021

4 ENRICHISSEMENT

Nouvelles séquences de rassemblement collectifs :

- En plénière pour l'ensemble de la cohorte
- Groupes de travail en fonction des catégories et regroupements possibles qui émergeront. La nature des regroupements sera définie en fonction de l'état d'avancement du projet, des besoins d'accompagnement, voire des regroupements territoriaux ou par typologies d'acteurs (dirigeants, formateurs, responsables pédagogiques).

Objectif : mise en visibilité et caractérisation des projets, établissement d'un premier plan d'action.

5 MISE EN OEUVRE

- Suivi individuel plus ou moins approfondi
- Mobilisation d'expertises (Bande Ka ou ressources externes)

Objectifs : assurer une continuité de suivi entre les phases de regroupement collectif. Observer les processus de transformation

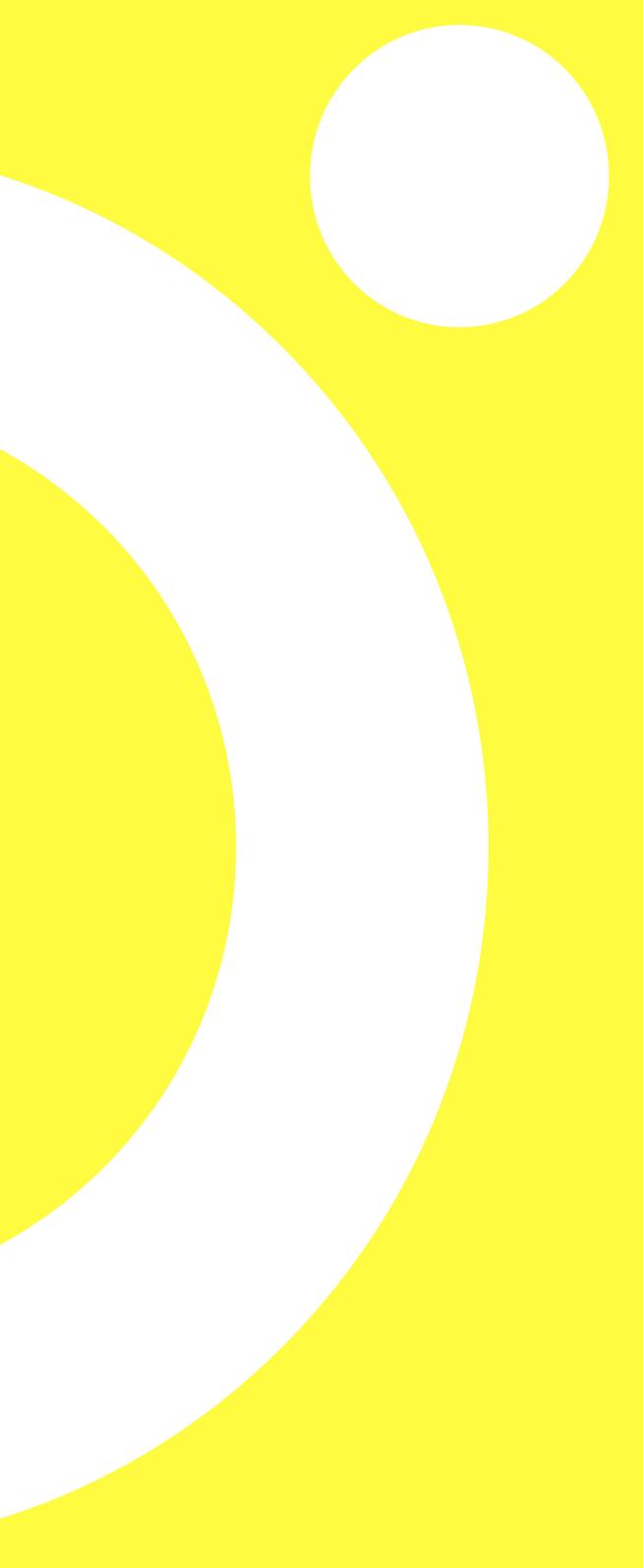
6 EVENEMENT DE CLOTURE

- Témoignage de porteurs de projet
- Témoignages des experts mobilisés
- Intervention d'enseignants-chercheurs

Objectifs : valorisation, production de connaissances, mise en visibilité des actions et des livrables.

JUIN-SEPTEMBRE
2021

→ DECEMBRE
2021

The left side of the slide features a bright yellow background with two large white circles. One circle is partially cut off by the left edge, while the other is fully visible in the upper left quadrant.

Quelques bonnes raisons de candidater

- Confronter son projet au regard d'autres experts, d'autres porteurs de projet
- Identifier les freins et optimiser la conduite et mise en œuvre de votre idée, votre projet.
- Recueillir, s'approprier des outils et méthodes de travail
- Rejoindre et prendre part à une communauté apprenante
- Contribuer à l'enrichissement mutuel des pratiques
- Faire naître des regroupements de projets, des partenariats

Qui est concerné ?

Une seule condition sine qua non : que votre structure ou son terrain d'application soit situé sur le territoire de la région Hauts-de-France.

Autrement, cet appel à projet s'adresse prioritairement à l'ensemble des organismes de formation quel que soit sa taille et son statut (public, privé, associatif) ainsi qu'aux entreprises ou Startups développant des solutions en matière de digitalisation de l'offre de formation.

Les projets portés peuvent être collectifs !

Vous êtes un organisme de formation et... :

- Vous avez l'intention de digitaliser tout ou partie de votre de formation.
- Vous avez initié un projet de digitalisation et vous rencontrer des difficultés : qu'elles soient techniques, stratégiques, organisationnelles, liées à l'ingénierie ou à la professionnalisation.
- L'épisode pandémique vous a contraint à passer une partie de votre offre de formation en distanciel et vous souhaitez améliorer, consolider voire accentuer cette dynamique

Vous êtes une entreprise ou une Startup... :

- Qui développe une solution ou un applicatif utiles à la digitalisation de contenus de formation
- Qui cherche à expérimenter une solution ou applicatif développé
- Située hors du territoire des Hauts-de-France mais qui expérimente une solution sur le territoire régional.

Qui n'est pas concerné ?

La digitalisation est un terme très générique que l'on peut associer à différentes technologies et à travers différents usages. La digitalisation, dans le cadre de cet appel à projet, est entendu sous la logique de la formation à distance c'est à dire le recours à des « technologies multimédias et l'internet pour faciliter l'accès à des ressources et des services éducatifs. »¹.

Par conséquent, les projets présentant le recours à des technologies immersives (réalité virtuelle ou augmentée) ou simulées ne rentrent pas dans le cadre de cet appel à projet. D'autres actions sur ce thème seront prochainement proposées par la Bande Ka.

¹ Jézégou A. (2019) (dir.). Traité de e-formation des adultes. Bruxelles : De Boeck p9

Quels sont les critères de sélection ?

Parce qu'elle défend une vision de l'innovation comme un processus, la Bande Ka ne définit pas de critères particuliers de sélection. Néanmoins, l'équipe portera son attention sur les dimensions suivantes :

- La clarté et la précision des réponses apportées dans votre dossier de candidature
- Une attention particulière sera portée au(x) besoin(s) non-couvert ou à la problématique auquel votre idée, projet ou solution répond.
- La diversité de nature, de maturité, d'état d'avancement des projets ainsi que la diversité des structures répondantes ; pour favoriser l'enrichissement mutuel au sein de la cohorte.

En rejoignant la Bande Ka vous rejoignez une dynamique collective, partenariale, pluridisciplinaire. Une attention particulière sera portée au degré d'ouverture des projets et de leur(s) porteur(s) : cadre expérimental, démarche essai-erreur, processus de co-design, etc.

Une sélection de 30 candidats maximums sera réalisée par l'équipe de la Bande Ka et des membres de son comité technique et scientifique.

Annexe n°1

Impacts de la crise sanitaire

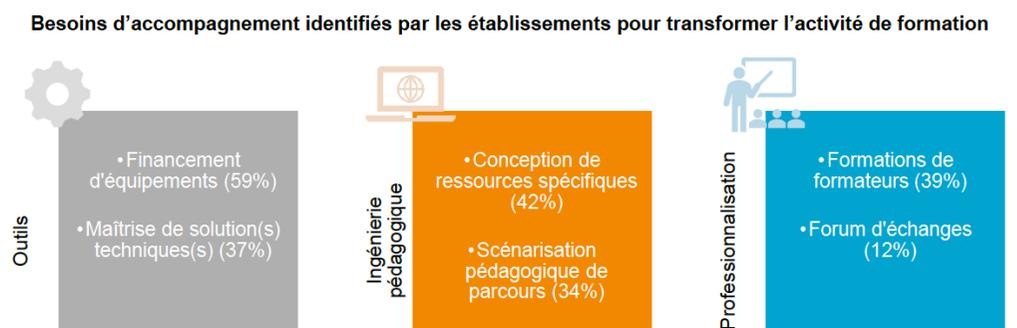
Le 1^{er} juillet 2020, le C2RP² publie une note d'information basée sur différentes enquêtes réalisées par l'INSEE et la DARES illustrant les impacts et conséquences de la Covid-19 sur l'appareil régional de formation. Quelques chiffres marquants :

- 59% des organismes de formation déclarent avoir maintenu tout ou partie des formations par le recours distancié.
- 49% déclarent avoir besoin d'éléments physiques et de présences sur les plateaux technique pour maintenir l'activité de formation
- Avant le 16 mars, 56% des organismes de formations des Hauts-de-France ne réalisaient aucune formation à distance.
- Depuis le 16 mars, 33% des organismes ont basculé en 100% à distance

Ces chiffres illustrent un passage massif vers la FOAD (formation ouverte à distance) qui s'est fait, si l'on peut dire « à marche forcée ». Ce passage par obligation vers des modalités distanciées soulèvent des interrogations sur la pérennisation de ces nouvelles pratiques (en termes d'ingénierie), sur leurs impacts sur les organismes en tant qu'organisations en particulier sur le rôle du formateur, ainsi que sur l'accès des apprenants à ces modalités et leur mobilisation.

Ces éléments sont confirmés dans la même note à travers les résultats d'enquête suivants :

- Les organismes accueillant des publics éloignés de l'emploi sont plus en difficultés
- Les organismes évoquent les besoins d'accompagnement visible sur la figure ci-contre.



Source : Réseau des Carif-Oref, enquête « Covid et formation à distance » - extraction des données redressées – juin 2020

² C2RP – Note d'éclairage impacts crise sanitaire Hauts-de-France – 01/07/2020. <https://www.c2rp.fr/sites/default/files/atoms/files/c2rp-note-impact-covid-hdf-20200701.pdf>